

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
30-10-2018	30-10-2018	F09318P0351

1. Intitulé du projet

CREATION D'UN GIRATOIRE
bd. de l'Ariane/bd. du Général Saramito/M2204C
Commune Nice

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Métropole Nice Côte d'Azur

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Christian ESTROSI, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 3 0 1 9 5 0 0 0 1 5

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6. Infrastructures routières... a) construction de routes classées...des EPCI ...	- Aménagement d'un carrefour giratoire et de ses 4 bretelles d'accès entre le boulevard de l'Ariane, le boulevard du Général Saramito et la M2204C, en lieu et place de l'actuel carrefour à feux, sur la commune de Nice.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à remplacer le carrefour à feux actuel par un carrefour giratoire à 4 branches. Le nouveau rond point nécessitera l'acquisition d'environ 700 m² d'emprise supplémentaire sur des parcelles privées. Les trottoirs à l'Ouest du giratoire, au droit des commerces et du parking recevront un espace public complanté d'arbres d'ornement.

Le projet nécessitera la démolition d'un hangar appartenant à la ville de Nice.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'opération est de fluidifier et de sécuriser la circulation au droit du carrefour actuel entre le boulevard de l'Ariane, le boulevard du Général Saramito et la M2204C (pénétrante du Paillon) qui reçoit un trafic important, notamment aux heures de pointe du matin depuis la vallée du Paillon en direction de Nice.

L'aménagement a également pour objectif de marquer l'entrée d'agglomération avec la création d'un giratoire et d'un espace public associé. Le signal d'entrée de ville sécurisera les déplacements des riverains et améliorera le cadre de vie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront sur une période d'environ 6 mois. Ils seront séquencés en 5 phases successives :

1. Travaux de préparation,
2. Terrassements,
3. Aménagement des réseaux secs et humides,
4. Travaux de voiries et aménagements de surfaces,
5. Signalisation et plantations des arbres d'ornement.

Les aménagements de voiries seront conduits selon des principes d'aménagement durable afin de limiter au maximum les effets sur l'environnement et les riverains. La démarche Chantier Vert élaborée par la Métropole Nice Côte d'Azur sera observée durant toute la mise en œuvre de l'opération. Ce document définit les prescriptions environnementales liées au chantier que les entreprises doivent respecter.

Les aspects environnementaux traités sont notamment liés à :

- l'insertion du chantier dans le site (signalisation, insertion),
- la protection du milieu naturel,
- les émissions sonores et les vibrations,
- la gestion et l'élimination des déchets de chantier,
- les rejets des effluents de chantier,
- la pollution atmosphérique,
- le respect de patrimoine.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le projet permettra de fluidifier et d'améliorer les conditions de circulation au niveau de l'entrée d'agglomération. Le carrefour giratoire ne modifiera pas le niveau de trafic actuel mais réduira les congestions observées notamment aux heures de pointes.

D'une manière globale, le projet sécurisera le fonctionnement du carrefour. Le signal envoyé aux conducteurs par l'aménagement du giratoire marquera l'entrée de ville et renforcera leur vigilance.

Les traitements esthétiques et l'espace public participeront également à l'amélioration de la qualité de vie des riverains et usagers.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DUP (Dossier de Déclaration d'Utilité Publique)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Emprise totale	- 3500 m ²
- Emprise supplémentaire par rapport au carrefour actuel	- 700 m ²
Giratoire :	
- Nombre de branches	- 4 u
- Rayon intérieur	- R 11 m
- Rayon extérieur	- R 20 m
- Largeur chaussée	- 9 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Carrefour bd. de l'Ariane/bd. du
Général Saramito/M2204C
06 200 Nice

Département des Alpes-Maritimes
(06)
FRANCE

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 07°30'87" E Lat. 43°74'06" N

Point d'arrivée :

Long. 07°30'89" E Lat. 43°74'12" N

Communes traversées :

Nice
Département des Alpes-Maritimes (06)
FRANCE

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
 environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty response area for 4.7.2]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches recensées à proximité du site sont : - ZNIEFF type 1 - 930020140 Grande corniche et plateau de la justice (1,2 km à l'Est du projet) - ZNIEFF type 2 - 930020151 Mont vinaigrier - observatoire (1,0 km au Sud du projet)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la limite de la zone littorale. Il est hors des espaces proches du rivage.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur est concerné par le deuxième Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE II) approuvé par délibération n°29.1 du Conseil Métropolitain en date du 9 octobre 2017.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN / La commune de Nice est couverte par : - PPR mouvements de terrain "secteur Cimiez" approuvé le 5-12-2008. Le projet est hors du zonage couvert par le PPRmt. - PPR Inondation de la basse vallée du Var, approuvé le 18-4-2011 et modifié en dernière date le 15-1-2014 et PPRI du Paillon approuvé le 17-11-1999. Le projet est situé hors des zones dites à risque; - le PPR Incendie de Forêt approuvé le 7 février 2017. Le projet se situe en zone non concernée par le risque incendies de forêt. PPRT / Néant
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le Littoral de Nice à Menton. Il est situé à environ 1,3 km au sud du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche recensée est : - Site de la Directive Habitats ZSC FR9301568 Corniches de la Riviera (1,25 km au Sud du projet)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est une partie de la Grande Corniche d'Eze. Il est situé à environ 2.7 km au sud du projet.

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification des masses d'eaux souterraines n'est à prévoir.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le déficit en matériaux est négligeable. En effet, le projet nécessite un remblaiement de l'ordre de 200 m ³ au droit de la parcelle HV201. Il est prévu de limiter au maximum les ressources naturelles non renouvelables et de favoriser l'utilisation des excédents issus du reste du chantier.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement du giratoire et des trottoirs s'inscrit en quasi totalité dans l'emprise du carrefour existant. Seule la partie Nord/Est de l'emprise du projet impacte un espace d'environ 150 m ² constitué d'un talus en terre végétale enherbé et d'un jardin potagé privatif, plus ou moins entretenu. Le projet nécessitera l'abattage de 2 figuiers et la suppression d'une haie de lirre. Il n'est pas de nature à porter atteinte aux continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seule la partie Nord/Est de l'emprise du projet impacte un espace d'environ 150 m ² constitué d'un talus en terre végétale enherbé et d'un jardin potagé privatif, plus ou moins entretenu.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les infrastructures routières concernées sont susceptibles d'être concernées par le risque de Transport de Matières Dangereuses. L'amélioration du fonctionnement du carrefour et sa sécurisation limitera le risque lié aux TMD.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas de trafic supplémentaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux sont susceptibles de créer du bruit dû aux engins de chantier et à leur circulation. En phase d'exploitation, l'ambiance sonore initiale ne sera pas sensiblement modifiée. Toutefois, la mise en service d'un carrefour giratoire contribue à réduire le bruit, notamment des camions qui ont moins souvent à effectuer un arrêt complet ou à recourir à l'utilisation du frein moteur.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seule la circulation routière est source de nuisances olfactives dans le périmètre du projet. Le projet n'engendrera pas d'odeurs supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les travaux de terrassements généraux sont susceptibles de créer des vibrations. Les émissions engendrées ne devraient pas être significatives.</p> <p>En phase exploitation, le projet ne créera pas de vibrations supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules émissions lumineuses sont dues d'une part à l'éclairage public des zones urbaines et à la circulation routière nocturne.</p> <p>Le projet ne modifiera pas les émissions lumineuses actuelles.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Durant la phase travaux, des émissions de poussières sont possibles. Les émissions engendrées ne devraient pas être significatives et se limiteront à la durée du chantier.</p> <p>En phase exploitation la pollution atmosphérique due à la circulation routière sera légèrement améliorée compte tenu de la fluidification du trafic attendue.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La surface nouvellement imperméabilisée reste négligeable (environ 150 m²). Les eaux de chaussée seront collectées et rejetées dans le réseau des eaux pluviales métropolitain.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les déchets seront triés sur le chantier et seront soit valorisés sur site, soit collectés par une filière adéquate de valorisation, soit évacués vers une installation de stockage adaptée. Une zone pour déchets dangereux sera également aménagée si nécessaire.</p> <p>En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne porte pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager du site. L'aménagement du carrefour giratoire et le traitement esthétique de l'espace public au droit du parking et des commerces aura un impact positif sur le cadre de vie des habitants et usagers de l'entrée d'agglomération.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La principale mesure mise en oeuvre dans le cadre du projet concerne l'application de la charte Chantier Vert de la Métropole Nice Côte d'Azur en phase chantier :

- la mise en oeuvre de système d'assainissement provisoire,
- la limitation des émissions de poussières,
- la gestion et le stockage des déchets induits par les travaux,
- une organisation optimale du chantier afin de limiter son impact sur les populations riveraines,
- la planification des travaux...

En phase d'exploitation le projet aura un impact positif sur la sécurité et le confort des usagers (fluidification du trafic, amélioration de la lisibilité du carrefour, diminution des points de conflit d'intersection, intégration des mobilités piétons et cycle). Enfin, les traitements esthétiques et paysager des trottoirs et de l'espace public auront un impact positif en terme de cadre de vie. Le giratoire sera un marqueur fort d'entrée de ville.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il nous semble que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale. En effet, l'aménagement proposé permet une amélioration importante des conditions de sécurité pour les usagers et les riverains. Il améliore également le cadre de vie des riverains.

Les effets négatifs du projet sont essentiellement liés à la phase chantier et sont prises en compte par le Maître d'Ouvrage à travers l'application stricte de la charte Chantier Vert de la Métropole Nice Côte d'Azur.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

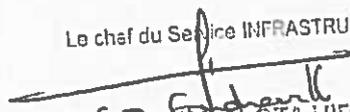
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Nice

le, 30 OCT. 2018

Signature

Le chef du Service INFRASTRUCTURES

M. H. Lota VIDONNE